

N° : 2104 - Agir en partenariat

GRANDS AXES D'ACTION CONTRE LA PAUVRETÉ

I - INTITULÉ DE L'ACTION

Agir en partenariat : " Unir nos forces, agir globalement "

II - DESCRIPTION PRÉCISE DE SES OBJECTIFS

- Entrer en partenariat dans nos actions.
- Rejoindre les pauvretés de notre temps, les pauvretés cachées, pauvretés délaissées (voir aussi le « livret de l'accueillant bénévole » et la Fiche « Aller vers »).

III - LES PRINCIPALES TÂCHES À ACCOMPLIR

- 1) Prioriser les catégories de pauvreté auxquelles la Conférence ou l'AS veut apporter son concours : jeunes en difficulté scolaire ou déscolarisés, femmes seules avec enfants, bénéficiaires du RSA, mal logés...
- 2) Recenser les organismes compétents avec qui on est déjà en relation ou qui peuvent compléter notre action : CCAS, Travailleurs sociaux, autres associations, services sociaux, acteurs spécialisés (santé, etc.), Lions club, Rotary...
- 3) S'organiser pour agir vers les catégories de pauvreté identifiées. Inciter les vincentiens et les membres des AS à s'investir dans la relation avec le ou les partenaires concernés par l'action. Nommer un ou des responsables référents.
- 4) Provoquer une réunion ouverte, conviviale de prise de connaissance avec le(s) partenaire(s). Y définir le cadre de l'action et faire valoir l'intérêt d'unir nos forces pour le bien commun et le service du plus démuné.
- 5) Définir un objectif, des moyens. Définir un cahier des charges. Répartir les rôles et missions. Mettre en place un calendrier de rencontre.
- 6) Impliquer des bénéficiaires de(s) l'action(s) pour valider leur utilité.
- 7) Organiser des rencontres régulières, des formations communes, ... promouvoir tout ce qui permet de montrer le respect réciproque que l'on a entre acteurs ayant un objectif commun qu'ils soient bénévoles ou professionnels.

IV - DÉFINITION DE L'ORGANISATION NÉCESSAIRE POUR LA RÉALISATION

La Conférence - animée par le CD - ou l'AS, est invitée à se poser pour examiner ses actions et s'engager dans les 6 points ci-dessus. Si besoin, des membres extérieurs (notamment du chantier "pauvreté/grands axes d'action contre la pauvreté") sont disposés à rencontrer et aider les vincentiens lors de ces démarches.

Selon les demandes, des formations existantes ou à venir seront proposées.

V- INDICATEURS DE MESURE ET PROGRESSION DES RÉSULTATS

- Quantitatifs :

- nombre de vincentiens impliqués dans l'action
- nombre de partenariats noués
- nombre de bénéficiaires de l'action ayant adhéré
- Nombre de rencontres et formations déployées
- les statistiques : visite, formation, emploi, santé, logement etc.

- Qualitatifs :

- évaluation de la satisfaction des bénéficiaires de l'action
- Adhésion des bénévoles face aux nouvelles actions, aux nouvelles populations abordées
- Les notes de suivis et retour d'expérience via CD et AS mettront en évidence les forces et faiblesses des actions dans un esprit de partage et d'union.

- Mode de remontées :

CA des CD et AS, déjeuner des présidents. Les présidents de CD et d'AS sont invités à transmettre ces informations au chantier "pauvreté/grands axes d'action contre la pauvreté".

VI - BUDGET

Non évalué il peut être partagé avec le(s) partenaire(s). Il comporte le coût de la communication pour création du partenariat, d'information sur l'action (courrier, information collective, affichage...) d'animations festives et conviviale... Déplacements...

VII - PLANNING

Si l'action doit démarrer le plus tôt possible (T1 2014), elle doit être considérée dans un cadre pluri annuel.

VIII - COMMUNICATION SUR LES RÉSULTATS DE L'ACTION

Les présidents de Conférence, d'AS et de CD sont invités à organiser et collecter ces informations quantitatives et qualitatives pour les transmettre au niveau national qui les publiera (site, intranet, journaux).

IX - MODÈLES DE DOCUMENTS JOINTS

Aucun.

X - CD (ou AS ou CONFÉRENCE) AYANT DES RÉFÉRENCES SUR CETTE ACTION

Voir les derniers partenariats d'AS et de Conférences.

Titre : Agir en partenariat		1 ^{er} auteur : chantier Pauvreté
Chantier : Pauvreté		Dernier auteur :
Nature : fiche action	Fiche mère : oui/non	Dernière date de mise à jour : 29/11/2013
N° : 2104	Doc liés : 2201_Livret de l'accueillant bénévole ; 2102_Aller vers	